

L'Etat-Léviathan est-il une négation de la liberté ?

Noureddine MBARKI

nourphilo@gmail.com

Philab

تاريخ النشر	تاريخ القبول	تاريخ الارسال
2019/09/23	2019/06/08	2019/05/26

Abstract

Is the Leviathan-State a negation of liberty? It is a theme that I think quite important. In this philosophical exercise I will show that the Hobbes's political theory seems a renovation in the political region. This philosopher tries to present us a new idea. His policy represents a revolution. He puts an end to the interference of the religion in the community life. With Hobbes's political theory the Man is no longer a slave to the church. Indeed, Man discovers that he is able to govern himself without help of God. In a second point, we can notice in his Leviathan, that he has an anthropological vision. So with him, Man recovers his dignity. Finally, we can say that Hobbes's policy represents the first tentative that liberty and state-Leviathan are compatible

Key Words: Liberty, leviathan-state, Religion, Policy, church, natural law, natural right. Résumé :

L'Etat- Léviathan est il une négation de la liberté ? Est un sujet rénovant dans le domaine de la philosophie politique. C'est dans ce sens qu'on remarque que l'exercice philosophique de Hobbes n'a pas uniquement un aspect politique mais il a aussi un aspect anthropologique. Concernant le premier aspect Hobbes essaye d'exposer que l'Etat Léviathan ne nie pas le droit naturel à savoir la liberté absolue mais au contraire il le protège. Autrement dit, l'exercice politique hobbesien montre une certaine compatibilité entre l'absoluité de l'Etat et la vie communautaire des personnes. De cette essaie, découle le deuxième aspect qui est le fait de libérer les hommes de toute intervention de l'extérieure dans leur propre vie. Ainsi, Hobbes

crée un nouvel homme indépendant et capable de s'autorégenter. Il est manifeste alors que l'homme avec Hobbes n'est plus sous l'égide du Ciel et par conséquent, l'Etat est une fabrication humaine.

Mots clés : liberté, religion, droit naturel, loi naturelle, Etat Léviathan.

« Ainsi l'État vient toujours de la nature, aussi bien que les premières associations dont il est la fin dernière; car la nature de chaque chose est précisément sa fin; et ce qu'est chacun des êtres quand il est parvenu à son entier développement, on dit que c'est là sa nature propre, qu'il s'agisse d'un homme, d'un cheval, ou d'une famille. On peut ajouter que cette destination et cette fin des êtres est pour eux le premier des biens¹ », pensait le Stagirite (Aristote). C'est dans la nature de l'homme d'être un animal politique. L'ordre politique est établi et la raison n'a pour fonction que de le découvrir et le décrire. Une telle affirmation remet en question la liberté de l'Homme dont la vie est imprégnée de politique ou déterminée par la politique. Où est-t-elle alors la liberté de l'être humain tant que la politique est imbibée dans la vie de l'homme ? Qui exerce le pouvoir : la nature, le Ciel, l'église ou l'homme ? Toutes ces questions incitent Thomas Hobbes à remettre en question toute la tradition politique. Pour lui, la politique ne fait pas partie d'un ordre statique mais elle est la résultante d'un ordre dynamique. Ainsi, la nature méchante de l'homme et sa liberté illimitée obligent chacun à l'état de nature de chercher la paix et la sécurité pour réaliser une longue vie. C'est dans ce cadre que nous allons examiner le problème suivant : l'Etat-Léviathan est-il une négation de la liberté ? Face à ce paradoxe nous suivrons le plan suivant : en premier lieu, nous traiterons la question de la liberté au sein de la pensée ecclésiastique du point de vue de Hobbes. En deuxième lieu, nous présenterons son projet politique qui repose sur l'approche rationnelle du mouvement. En troisième lieu, nous nous trouvons obligé de présenter l'argumentation que Hobbes suit pour fonder son Etat-Léviathan. Et enfin, nous penserons dans un cadre hobbesien, le paradoxe suivant : comment le « Galilée » de l'univers juridique fondateur de la souveraineté absolue a traité la question de la liberté ?

L'Etat-Léviathan n'est pas un choix arbitraire de la part de Hobbes. Il est nécessairement le fruit d'une pensée liée à un souci clair. Comment naît-il ? Et quelle est sa tâche ? Devant un ensemble de maux que connaît son époque à savoir le 17^{ème} siècle ; Hobbes se trouve obligé de leur trouver un remède. En tant que penseur courageux, il a l'audace de soumettre au doute les lois que l'église considère comme divines². Ces lois

¹ Aristote, La Politique, livre I, chap. I, paragraphe 8.

² Hobbes Thomas, Le Léviathan, « la religion chrétienne », troisième partie, traduction de Fr. Tricaud, Ed. Sirey, 1971

tissent une organisation religieuse que les individus croient céleste et par conséquent, intransgressible. En effet, les prêtres se croient, intermédiaires entre Dieu et les personnes. Ce type de gouvernement est appelé par Hobbes « Royaume des ténèbres ». C'est le cas d'une politique théologisée qui ne prend pas la liberté de l'être humain en considération. Dans le livre *Hobbes ou le déclin du royaume des ténèbres*. Anne Herla pense que ce philosophe aborde la question du statut épistémologique de la religion dans le chapitre VII de manière assez détournée. Ainsi, la religion est l'opposée de la science et faite notamment pour illustrer la croyance. Dans le *Léviathan*³, Hobbes croit que la religion elle-même est née justement du besoin du savoir. Or, science, opinion, croyance selon le *Léviathan* germent d'une même passion qui est le désir du savoir.

Le Royaume des ténèbres⁴ est selon Hobbes sous l'égide de l'opinion. Et par conséquent, il est le fruit d'une connaissance par ouï-dire. C'est le premier « genre de la connaissance » que Hobbes nomme *opinion* à la manière spinoziste. Ce royaume est dit « royaume des ténèbres » car il repose sur *les Ecritures saintes* qui sont selon les chrétiens la parole du Dieu⁵. De cette idée Hobbes déduit que la religion est une croyance fondée sur le vouloir de l'autorité⁶. Ainsi, Dieu représente une toute puissance divine que l'église stimule son pouvoir absolu sur les individus. Celui-ci (ce pouvoir) ne féconde pas d'un travail humain, ce qui pose un problème et notamment quand il se pose comme responsable de la liberté des personnes⁷.

Hobbes remarque à cet égard qu'un travail mental qui ne s'articule pas sur les définitions et des conclusions claires n'engendrent que des approximations. Cette idée se déploie de sa conception déterministe de la matière, et rien n'existe hors de la matière⁸. En effet, un discours qui ne part pas des définitions claires est une opinion⁹. Il est manifeste, qu'une

³ Ibid. page 132

⁴ C'est le royaume qui est sous l'égide de la religion et par conséquent, Hobbes croit qu'elle n'engendre que l'ignorance. Et pour cette raison la nomme « royaume des ténèbres ».

⁵ Là Hobbes met en question la tradition religieuse chrétienne parce qu'elle n'est pas fondée sur la raison. En effet s'émerge l'exercice philosophique hobbesien comme révolutionnaire par rapport à la pensée ecclésiastique.

⁶ Anne Herla, *Hobbes ou le déclin du royaume des ténèbres*, Ed. Kimé, 2006 page 132

⁷ C'est le sujet de la controverse entre Hobbes et l'évêque Bramhall. (Voir le traité de la question de la liberté et de la nécessité et les questions de la liberté, de la nécessité et le hasard).

⁸ Arnaud Milanese, nécessité et imputation chez Hobbes se démarquer d'Aristote et se démarquer de la scolastique, in revue, *Erudit*, V 41 N 1, Printemps 2014, p 4.

⁹ Hobbes Thomas, *Leviathan...*, chap. VII Op Cit, page 143.

politique qui inspire le pouvoir de la religion, ne valorise pas le choix des êtres humains car ils sont faibles devant le Ciel. Il est inadéquat alors - selon Hobbes - de chercher la liberté dans l'espace religieux. Il est un endroit antithétique¹⁰. En effet, L'homme sous l'autorité céleste est dénué de sa liberté. C'est la situation qui incite Hobbes à consacrer une partie intitulée «la religion chrétienne» dans son ouvrage *le Léviathan* pour dévoiler les arguments ce dont à quoi la pensée ecclésiastique tient son équilibre. C'est une politique qui menace la volonté des individus. C'est la République des pieux. Mais, est ce qu'on peut garantir une dépendance parfaite de toutes les personnes envers l'église ? Par cette question on découvre comment Hobbes perturbe l'équilibre de la république chrétienne¹¹.

En revanche, « l'Etat-Léviathan » représente l'alternative d'une république éclairée par la religion. C'est un Etat d'origine humaine. Il prend en considération l'homme en tant qu'être réel. Autrement dit, la théorie politique hobbesienne crée un nouvel homme qui est affranchi du Ciel. En effet, l'Etat-Léviathan est un nouvel exercice qui apprécie la réalité. Là, Hobbes critique la pensée qui croit en miracles qui ne sont que des illusions faites par l'esprit¹². On comprend alors que l'Etat-Léviathan ne féconde pas du vide mais il a une fonction claire. C'est pour cette raison que nous nommons « l'Etat-Léviathan » par « Un premier pas vers la libération de la politique de la religion ». Dans l'Etat de Hobbes, l'individu est libre. En ce sens, Liberté et Politique font une unité ; à savoir, l'Etat-Léviathan n'est plus d'ordre métaphysique ou religieux, mais il est devenu effectif¹³. Et là, on remarque que l'Etat de Hobbes est un choix qui dérive d'un désir délibératif¹⁴.

La théorie politique hobbesienne signale l'intelligence humaine face à l'univers. Ainsi, la raison politique selon Hobbes n'est plus chargée de contempler l'ordre dans la nature. Elle n'est plus statique mais elle devient

¹⁰ Par cette idée je veux dire que la religion n'est pas l'espace adéquat pour chercher la liberté des personnes et même de poser la question : est ce qu'on est libre ou non ?

¹¹ Le respect de la loi dans la république religieuse germe de ceux qui ignorent leurs capacités d'une part et que la question de la liberté est une affaire humaine d'autre part.

¹² C'est à la base de cette critique que Hobbes construit son Etat.

¹³ Par cette idée nous sommes devant une nouvelle conception de la liberté dont l'homme est le fondateur et non le Ciel.

¹⁴ Là on remarque la présence de l'esprit aristotélicien dans l'exercice philosophique chez Hobbes notamment concernant le point de la délibération.

dynamique, car elle suppose un mouvement. Il est clair, alors que la vraie tâche de l'Etat-Léviathan est de rendre à l'individu sa liberté et sa confiance dans un monde qui n'est plus sous l'autorité d'un dieu éternel¹⁵.

La politique selon Hobbes doit avoir une tâche réelle, car l'individu à besoin de vivre. De ce fait, la temporalisation de la politique déclare la naissance d'une nouvelle conception de l'être humain. Il n'est plus réduit en un esprit pur mais il est corps et esprit¹⁶. En effet, la politique cesse d'être liée à l'ordre de la nature ainsi, qu'à l'ordre divin. Elle s'occupe de la vie des personnes. Autrement dit, elle s'occupe du savoir vivre pour garantir aux personnes une vie pacifique et longue.

En effet, l'Etat-Léviathan est née pour sauver les personnes d'une souveraineté reposante sur une logique divine¹⁷. Là, Hobbes ne contredit pas la réponse de Bramhall quand il affirme que la délibération est une recherche menée par la raison pour savoir quels sont les moyens bons et adéquats qu'il faut choisir pour atteindre la fin que l'on souhaite. On déduit, en ce sens, que la politique hobbesienne est un commencement d'une nouvelle ère.

Une telle théorie politique déclare la création d'une nouvelle piste, qui consiste au fait de mettre la nature sous la direction de l'homme. À l'opposé des philosophes antiques Hobbes part de l'étude du corps humain. Ce dernier n'est plus une machine ni un lieu des vices, mais il est essentiel à fin que l'Etat soit.

Dans son ouvrage principal *le Léviathan* et notamment dans la première partie¹⁸, Hobbes montre qu'est ce qu'un corps humain ? Il contient un ensemble des capacités qui peuvent produire le chaos¹⁹. En ce qui concerne cette idée, Hobbes constate que l'homme partage avec l'animal certains mouvements, dont certains sont vitaux et d'autres sont volontaires²⁰. Et puisque l'homme désire toujours avoir ce que l'autre possède, il est évident que chacun utilise ses propres moyens y compris

¹⁵ Par cette idée je veux dire que devant les maux de l'état de nature l'individu doit construire par lui-même un Etat fort indispensable à la sécurité et là il s'affranchit de toute intervention de l'église dans la vie communautaire.

¹⁶ Là on remarque le point de vue de Hobbes à la différence de la pensée métaphysique qui simplifie l'être humain justement en un esprit (Platon, Aristote, Descartes,...).

¹⁷ La vie pacifique est la fin ultime de l'Etat-Léviathan.

¹⁸ C'est une partie consacrée à l'étude de l'homme.

¹⁹ Hobbes Thomas, *Le Léviathan*, Première partie, chap. VI, Op. Cit.

²⁰ Un groupe de mouvements qui est nommé vitaux comme la respiration et la circulation du sang et le deuxième qui est nommé volontaires comme parler, marcher, mouvoir...

l'astuce pour se protéger. C'est ce qui engendre la guerre de tous contre tous. Et là, on arrive à dévoiler le sens de la phrase « l'homme est loup pour l'homme ». Cet état, Hobbes nomme « état de nature » c'est-à-dire l'absence de la République. Il n'y a ni définitions, ni principes. La preuve est que des termes comme *Bon et Mauvais* n'ont pas de références. En effet, tout jugement est personnel à savoir, l'individu est la mesure de tous ses actes ce qui produit le désordre²¹.

Là Hobbes, déduit : « quand le discours ne commence pas par les définitions, les gens le font commencer, soit par quelque considération de leur croyance et alors on le nomme encore opinion »²². Il est clair alors que la nature ne donne pas l'homme les outils nécessaires pour organiser sa vie. Et là, Hobbes s'oppose à l'idée de la sociabilité naturelle de l'homme²³. De cette idée on constate que la politique est une affaire humaine et n'est plus une donnée de la nature. Ainsi, ce philosophe nous met devant un nouvel exercice philosophique qui est différent de celui des grecques. Avec Hobbes l'exercice politique ne cherche plus l'essence des choses au sens ontologique mais il s'occupe du savoir vivre, ce qui demande une nouvelle pensée quant au paradoxe cité au début de notre travail²⁴. C'est l'exercice de l'homme soi-même et par soi-même dans la vie à l'insu du Dieu. En effet, on constate une nouvelle définition de la liberté. Elle n'est plus une donnée de la part de la nature ni un don du Ciel mais elle est une activité. Ainsi, la liberté est un effort que l'homme exerce volontairement²⁵.

Dans le *Léviathan*²⁶ Hobbes définit le « pouvoir naturel » en disant : « ce pouvoir est constitué par la réminiscence des facultés du corps ou de l'esprit... »²⁷. Mais puisque ces facultés produisent nécessairement la guerre, il est important selon Hobbes de construire un corps politique tout-puissant²⁸. Elles conduisent nécessairement à la

²¹ Le propre vouloir de chaque personne est un désir. C'est le cas de la vie des personnes en l'absence de la République. Certes, ce propre vouloir signifie un manque des définitions. Ce qui engendre un discours basé sur l'opinion.

²² Hobbes Thomas, Le Léviathan, chap. VII, p 61 Op.cit.

²³ De cette idée on constate que la politique est une affaire humaine et n'est plus une donnée de la nature. Ainsi, ce philosophe nous met devant un nouvel exercice philosophique qui est différent à celui des grecques.

²⁴ C'est le paradoxe de la coexistence de la liberté et la souveraineté de l'Etat, qui a le droit sur tous.

²⁵ C'est un « je pense hobbesien » à la manière cartésienne. Et là on remarque la présence de l'esprit cartésien dans la théorie politique de Hobbes.

²⁶ Hobbes Thomas, Le Léviathan, chap. X, Op.cit

²⁷ Ibid., page 81

²⁸ Ces facultés telles que la force, la prudence, la liberté absolue, ...ne peuvent pas fonder un Etat.

guerre, pour la simple raison que chacun à l'état de nature désire avoir ce que l'autre possède. Devant cet état insupportable à savoir l'état de nature, la philosophie politique de Hobbes se pose comme nouveau projet : « le plus grand des pouvoirs humains est celui qui est composé des pouvoirs du plus grand nombre possible d'homme, unis par le consentement en une seule personne naturelle ou civile ». Cette personne est l'Etat - selon Hobbes - ou une République. C'est un corps politique indépendant de chaque individu. Ainsi, la naissance de l'Etat est le fruit d'un assemblage de toutes les forces des personnes à l'état de nature. À cet égard, l'Etat est le souci de tous, uniquement pour garantir une vie sans guerre. En effet, la fin de l'Etat est la sécurité. Dans cette perspective émerge le concept de la « Délibération » qui signifie choisir avec conscience ce qui est adéquat pour tous²⁹. Et là, Hobbes contredit la conception de Bramhall de la liberté³⁰. Ainsi, le conflit des passions est le moment qui prouve qu'on a la liberté de décider d'agir ou non, parce que l'action est future, c'est-à-dire n'est pas accomplie. Se sont les hommes qui ont besoin du pouvoir pour les tenir en respect. C'est dans ce cas qu'on doit comprendre que l'Etat-Léviathan est né uniquement pour dessiner une nouvelle carte géographique de la liberté absolue fournie par la nature, c'est-à-dire le droit naturel. Ayant ce droit naturel chacun se croit libre de faire ce qu'il veut d'une part et avoir droit sur le corps de l'autre d'autre part. Dans ce cadre chacun se méfie de l'autre. Ainsi, à l'état de nature les hommes sont de deux types : forts et faibles, ce qui nourrit le désaccord entre eux.

L'Etat-Léviathan - dit Hobbes - est la seule façon capable de protéger les gens de l'attaque à l'intérieure et à l'extérieure. Ce corps artificiel est (le lieu) où nous devons mettre toutes nos confiances. Il est manifeste, que l'Etat-Léviathan est le fruit d'une délibération, c'est un dernier appétit ou une dernière aversion, ce que Hobbes appelle *Volonté*³¹. L'acte de la délibération dans cette perspective met le droit naturel (la liberté absolue) en question. Étant donné que l'individu à l'état de nature est capable au nom du droit naturel, de faire ce qu'il veut, il sera donc devant deux choix :

²⁹ Contre la liberté que Bramhall protège, à savoir la liberté comme libre arbitre.

³⁰ Hobbes Thomas, *Le Léviathan*...Op. Cit

³¹ « La volonté est le dernier appétit d'une délibération », Ibid, *Léviathan*..., Voir aussi, Lurbe Pierre. Thomas Hobbes, Questions concernant la liberté, la nécessité et le hasard (controverse avec Bramhall II), trad. Luc Foisneau et Florence Perronin. In: XVII-XVIII. Bulletin de la société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles n°53, 2001. pp. 241-242.

ou bien avoir une vie courte reposante sur la crainte ou bien avoir une autre en sécurité sous l'égide de l'Etat-Léviathan. Mais, ayant cette nouvelle théorie politique, l'individu sera-t-il absolument dégaré de sa liberté innée³²?

Il est absurde de séparer l'Etat-Léviathan du souverain absolu parce qu'il est le fruit d'un consentement passé entre les individus eux-mêmes. C'est dans ce cadre qu'il naît une coexistence entre liberté et souveraineté absolue. Dans ce terrain miné nous expliquerons la spécificité du rapport entre la liberté de l'individu et l'Etat-Léviathan.

La théorie politique de Hobbes montre une nouvelle conception dans le champ politique. C'est une liberté qui se situe dans une période de temps avant l'acte de la délibération car dès qu'une action voulue est accomplie, il n'est plus libre. Autrement dit, nous ne sommes plus libres à l'égard de l'accomplissement de l'action voulue³³. Dans cette perspective, on comprend que l'individu à l'état de nature a une forme négative de la liberté. Mais, dès qu'il passe le contrat avec les autres individus en vue de fonder l'Etat, il n'aura plus cette liberté. Il est manifeste, donc que la république est le résultat d'une délibération. Après cet acte rationnel, l'individu aura une nouvelle forme d'une liberté protégée par la loi qui participe avec les autres quant à sa création. En effet l'individu est le centre du projet politique de Hobbes. C'est à partir de lui que la vie aura le sens. Donc, une vie qui n'est pas sous la direction de l'homme est exposée souvent à la guerre. En ce sens, l'homme est responsable de tous ses actes. Son bonheur ou son bien vivre est le résultat de l'effort qu'il produit afin de se libérer de l'état de nature et de l'église. Et là, on remarque la différence entre la conception métaphysique de la liberté et celle de Hobbes qui croit que le monde de l'agir est le lieu de l'exercice de la liberté. C'est en ce sens que Hobbes surpasse d'une part l'antiquité grecque qui croit en la divinité de la nature et d'autre part l'église qui se croit référence de la sagesse et garant du salut.

En suivant cet itinéraire, nous remarquons que Hobbes est innovateur non pas uniquement dans le champ politique mais aussi à

³² Hobbes Thomas, Le Léviathan... p 179, Op. Cit.

³³ Hobbes Thomas, The Elements of law natural and politic, ce livre est publié la première fois en 1650 sous la forme de deux traités qui sont intitulés Humain nature et de Corpore.

l'échelle philosophique. Ainsi, le bien vivre n'a plus le sens grec³⁴ mais il est une affaire humaine. Dans ce cadre l'Ordre n'est plus une donnée naturelle comme chez les précédents ou un don du Ciel³⁵. En revanche l'ordre est une création humaine et rationnelle, ce que Hobbes essaye de nous orienter vers. Là, nous constatons que le domaine politique est un espace de l'acte.

Dans le *De Corpore*, Hobbes définit c'est quoi « jus » ou « droit naturel ». Il dit : « c'est un désir naturel de se conserver... »³⁶. Ce droit naturel n'est qu'une innocente liberté de se servir de son pouvoir et de sa force naturelle. En effet, le « *Jus naturalis* » est le droit de vivre et de survivre.

Présenter la définition de ce *jus naturalis* implique une certaine conception de la liberté. A l'état de nature la liberté signifie l'usage libre de tout ce qu'on a pour préserver notre vie³⁷. Dans cet horizon l'individu est juge de soi-même. On comprend donc que la liberté implique l'importance de perpétuer sa vie avec tous les moyens donnés par la nature³⁸. Cette nécessité d'ordre naturelle rend le concept de la liberté indécise et par conséquent, il sera ouvert à l'herméneutique. Ainsi, protéger la vie en déployant tout ce qu'on a des moyens ne s'oppose pas avec l'ensemble des principes de la raison³⁹. Ainsi, ces principes quoiqu'ils sont universels ne garantissent pas une vie en sécurité. Là on remarque la différence entre la philosophie politique d'Aristote et celle de Hobbes. Le second n'a jamais exprimé son hostilité au philosophe du Stagirite mais, il refuse uniquement la sociabilité naturelle de l'individu. Or, pour Hobbes, l'individu est de nature insociable. Cette insociabilité n'est pas donatrice mais au contraire elle est chaotique. Pour cette raison et à la différence d'Aristote, la nature selon Hobbes n'est pas un lieu de l'ordre mais au contraire est un espace du libre arbitre (à savoir, faire ce qu'on veut). Ainsi, l'état de nature prouve que l'homme peut faire le contraire par rapport à la loi divine (les

³⁴ C'est-à-dire une donnée de la nature.

³⁵ On trouve cette idée dans l'Écritures Saintes.

³⁶ Hobbes Thomas, *De Corpore*, 1^{re} partie, chap. I, traduction, Sorbière, p. 4

³⁷ Hobbes Thomas, *Elements of Law*, chap. XIV, parag 6, p. 71, Sorbière/ *De Corpore*, chap. I parag 6, p. 4

³⁸ Hobbes Thomas, *De Corpore*, chap1, parag 6, page 4.

³⁹ Simone, Goyard-Fabre, *le droit et la loi dans la philosophie politique de Hobbes*, ed. Klincksieck, Paris, 1975 « Ce trait est capital selon Hobbes ».

enseignements ecclésiastiques). Autrement dit, l'individu puisse agir contre la volonté du dieu⁴⁰.

Devant cette conception de la liberté, il est important que les hommes fassent des liens artificiels. Ce sont des lois civiles fabriquées par les individus eux-mêmes pour assurer la paix⁴¹. Cette auto-préservation se miroite dans un homme artificiel appelé République⁴². Ce corps politique doit être fondé sur des chaines artificielles nommées des lois civiles sous l'égide de l'Etat-Léviathan. Dans ce cas, la souveraineté absolue de ce corps politique et la liberté des individus ne s'opposent pas. Mais au contraire elles coexistent. C'est grâce à cette convention passée entre les individus eux-mêmes que l'Etat-Léviathan soit⁴³. Cette convention est un choix libre de la part des personnes. En effet, le contrat social entre les personnes est un argument de la liberté des individus face au Ciel et dans la vie elle même. En effet, ce corps politique artificiel appelé Etat est d'origine humaine. Autrement dit, il est le fruit d'une décision prise par l'homme et non plus du Dieu ou de la nature. L'individu que Hobbes présente dans sa théorie politique est indispensable à la naissance de l'Etat. Ainsi, l'Etat est une affaire humaine

Nous sommes donc passés d'un pouvoir qui est cause de la société à un autre, qui est fait par un ensemble des individus qui sont libres. La société dans ce cas est civile car elle est éclairée par la loi⁴⁴. Dans cette perspective le souverain absolu ou l'Etat-Léviathan est responsable à l'application de ces lois au sein de la société. Ce souverain absolu est puissant. Cependant, l'individu - aussi dans cet Etat que Hobbes fonde - est libre. Certes, le respect de la loi au sein de la communauté est volontaire. Donc, la crainte de la loi civile est le résultat d'un consentement libre passé entre les personnes sans l'intervention d'aucun pouvoir de l'extérieur. En effet, agir suivant les lois est soi-même un exercice de la liberté. Dans ce cas, l'individu est devant deux choix : ou bien choisir l'Etat et par conséquent aboutir à une vie longue, ou bien garder un droit naturel et par conséquent ne gagne que la guerre. Ainsi, opter pour l'Etat est en

⁴⁰ Hobbes Thomas, Le Léviathan...Op.cit., « liberté et nécessité » chap. XXI, page 223.

⁴¹ Mbarki Noureddine, l'aspect révolutionnaire chez Hobbes, In MADARAT, n° 31 – 32 , pp 53-64, 2018

⁴² Hobbes Thomas, Le Léviathan... Op.cit. page 223

⁴³ Ibid. page 224

⁴⁴ Mbarki Noureddine, Etat et religion chez Thomas Hobbes, éd UEU, 2016

fait, choisir vivre sans conflit. Nous sommes alors devant la coexistence de la liberté et la nécessité qui sont deux concepts normalement paradoxaux.

Hobbes répond : « la liberté et la nécessité sont compatible »⁴⁵. Là, Hobbes explique l'idée de la compatibilité de ces deux concepts en disant : « en effet, dans le lit d'un fleuve, l'eau se meut dans le sens de la pente à la fois librement et par nécessité de nature. De même toutes les actions volontaires qui sont de leur nature, libres, étant donnée néanmoins qu'elles ont des causes et ces causes d'autres causes, et ainsi de suite jusqu'à la cause première de toutes les causes, à savoir Dieu, les actions volontaires dis-je sont nécessaires »⁴⁶. De même les individus ont besoin d'inventer une chaîne des lois que chacun nécessairement doit les respecter. Mais, quoique, l'Etat est un souverain absolu et détient l'autorité envers tous, les citoyens ont quelque chose de liberté non face à l'Etat mais par rapport à leur quotidien⁴⁷. Etant donnée en effet qu'il est impossible de prescrire des lois pour toutes les actions, on dit, que le citoyen possède la liberté à l'égard des actions sur lesquelles la loi ne précise rien. Dans ces domaines, il est libre à chacun de faire ce qui lui paraît le plus profitable pour lui-même. C'est en ce sens que Hobbes dit : « la liberté des sujets ne réside par conséquent que dans les choses que le législateur a passé sous silence en promulguant les lois »⁴⁸.

Comment passer de la liberté sauvage de l'homme à l'état de nature à la liberté civile ? Cette question est selon Rousseau « le labyrinthe de la politique ». Le Pouvoir de l'Etat paraît à chacun transcendant voire hostile notamment quand il s'incarne dans la personne du tyran (encyclopédie universalis page 732). Dans ce cadre, le type de la liberté qu'on traite n'est pas uniquement philosophique (théorique) mais il est bien lié à l'agir⁴⁹ des individus. Là, écrit Hegel dans son ouvrage *principes de la philosophie du droit*: « ...le système du droit est l'empire de la liberté réalisée ».

Par ce mot, Hegel entend l'ensemble des institutions - juridiques, morales, économiques et politique - par le moyen desquelles la liberté cesse d'être un sentiment intérieur. En effet, l'analyse antérieure du concept de la liberté, à savoir le lier à l'action intentionnelle est absurde.

⁴⁵ Hobbes Thomas, *Le Léviathan*... Op.cit. page 223

⁴⁶ Ibid. page 223 (Voir note de bas de page)

⁴⁷ Ibid. page 223

⁴⁸ Ibid. page 224

⁴⁹ Je veux dire par cette phrase que la question de la liberté fait partie de la vie communautaire.

C'est dans ce contexte que j'ai invité thomas Hobbes à savoir sa théorie politique pour voir si son Etat-Léviathan est une négation de la liberté. Certes, il est parmi les premiers penseurs, qui croit en une liberté loin de la psychologie de la personne. Elle n'est plus une question de la liberté d'indifférence, ni comme exercice conscient et intentionnel face au monde des illusions mais est une affaire politique et sociologique réalisée par les individus eux même. Autrement dit, avec Hobbes la liberté cohabite avec la nécessité, et là s'exprime le génie de ce philosophe qui consacre presque tous ses écrits pour réfuter et critiquer les arguments ecclésiastiques. Et pour cette intervention il est nommé de la part de certains : « le Galilée de la philosophie politique ».

Bibliographie

- ◆ Anne Herla, *Hobbes ou le déclin du royaume des ténèbres*, Ed. Kimé, 2006 page 132
- ◆ Arnaud Milanese, nécessité et imputation chez Hobbes se démarquer d'Aristote et se démarquer de la scolastique, *in revue*, Erudit, V 41 N 1, Printemps 2014, p 4.
- ◆ Carrive. Paulette, « Béhémoth et Léviathan », *in Cahier de Philosophie politique et juridique de l'université de Caen*, n° 3, 1983, pp. 9-48.
- ◆ Carrive. Paulette. La pensée politique anglaise. Passions, pouvoirs et libertés de Hooker à Hume, collection « Fondements de la politique » révisé par Franck Lessay *in Revue Française d'Histoire des Idées Politiques* n° 3 (1er semestre 1996), pp. 197-200
- ◆ Goyard. Fabre S. « le concept de persona civilis dans la philosophie politique de Hobbes », *in cahier de philosophie politique et juridique de l'université de Caen*, n°3, 1983, pp. 49-71.
- ◆ Hobbes Thomas, *De Corpore*, 1ere partie, chap. I, tradition, Sorbière, p. 4
- ◆ Hobbes Thomas, *Elements of Law*, chap. XIV, parag 6, p. 71, Sorbière/ *De Corpore*, chap. I parag 6, p. 4
- ◆ Hobbes Thomas, *Le Léviathan...* traduction de Fr. Tricaud, Ed. Sirey, 1971
- ◆ Hobbes Thomas, *Leviathan or the matter, form and power of a common-wealth ecclesiastical and civil*, prints in London, 1651
- ◆ Hobbes Thomas, *Of Liberty and necessity* (English Works), ce livre est publié sans l'accord de son propriétaire Hobbes en 1654
- ◆ Hobbes Thomas, *Question de la liberté, la nécessité, et le hasard*, n° 26, réponse de Bramhall.
- ◆ Hobbes Thomas, *The Elements of law natural and politic*, ce livre est publié la première fois en 1650 sous la forme de deux traités qui sont intitulés Humain nature et de Corpore. Aussi il ya une seconde édition, avec une introduction de M. M. Goldsmith, Londres, Franc Cass en 1969. J'ai référé à la dernière.

- ◆ Hobbes Thomas, *The Questions concerning liberty , necessity and chance* (English Works), prints in London, 1656
- ◆ Mbarki Noureddine, « l'aspect révolutionnaire chez Hobbes », *in revue MDARAT* n° 31-32, 2018.
- ◆ Mbarki Noureddine, *Etat et religion chez Thomas Hobbes*, éd, EUE, 2016.
- ◆ Point de vue de l'Ecritures Saintes.
- ◆ Simone, Goyard-Fabre, *Le droit et la loi dans la philosophie politique de Hobbes*, éd. Klincksieck, Paris, 1975 « Ce trait est capital selon Hobbes »
- ◆ Weil Raymond. 77. Aristote. *Politique*. Livres I et II. Texte établi et traduit par Jean Aubonnet (Collection des Universités de France publiée sous le patronage de l'Association G. Budé). Paris, Les Belles Lettres, 1960. *In revue des Études Grecques*, tome 74, fascicule 351-353, Juillet-décembre 1961.
- ◆ Zarka Charles Yves, *La décision métaphysique de Thomas Hobbes*, éd Vrin, 1999.